



## Directives pour le choix et la formulation des objectifs PAC

### 1 Introduction

Le présent document a pour but de vous soutenir, en tant que responsables de PAC, dans la phase de conception du PAC. Ces directives ont été élaborées en complément des conditions-cadres pour un programme d'action cantonal à partir de 2025/2026 et explique les attentes de PSS concernant la formulation des objectifs et donne des recommandations et des exemples pour la formulation de ces objectifs PAC.

#### Informations complémentaires :

- Conditions cadres pour un programme d'action cantonal à partir de 2025/2026 (GFCH, 2023; ch. 2.3.1)
- Guide « [Document de travail 61: Planifier et vérifier les effets – Guide à l'attention des responsables des programmes d'action cantonaux](#) » (GFCH, 2022)
- « [Canevas pour un modèle d'impact par phase de vie](#) » (PSCH, 2023)
- N'hésitez pas à poser vos questions à votre personne de référence à PSS. **Nous aimerions de vous conseiller** ou de vous organiser un soutien.

### 2 But des objectifs PAC

- Les objectifs PAC définissent les **priorités de travail** concernant le PAC.
- La définition d'objectif permet de soutenir la direction d'un PAC lors du choix et de la conduite de **mesures** ainsi que dans la **communication** liée au PAC.
- Pour PSCH, les objectifs PAC servent de base pour la **conduite des programmes** (approbation du concept, base pour les entretiens intermédiaires/finaux) et pour **rendre des comptes** aux responsables politiques nationaux.
- La définition d'objectif est aussi une condition préalable pour pouvoir **évaluer** un PAC.

### 3 Exigences concernant les objectifs PAC

#### 3.1 Recommandations générales

Les objectifs PAC...

- doivent être formulés pour la **durée** de quatre années **du PAC**.
- doivent couvrir au mieux les **besoins** cantonaux et les **lacunes** identifiées.
- doivent tenir compte des **principes de base** (ch. 2.1) et des **points forts** (ch. 2.2. et 2.2.3) inscrits dans les conditions cadres.
- doivent définir les effets visés par le PAC au **niveau outcome**, que ce soit en ce qui concerne les intermédiaires (communes, multiplicateurs, etc.) ou le public cible.
- doivent être formulés si possible selon les **critères SMART** (voir ci-dessous) ou au moins être opérationnalisés à l'aide d'indicateurs qui permettent de vérifier leur atteinte.



- peuvent communiquer l'idée d'un **progrès** (par exemple augmentation de la part de personnes atteintes par le PAC ; création d'un environnement favorable à l'activité physique.).
- peuvent aussi viser au **maintien** de la situation actuelle (par exemple accès à des offres à bas-seuil).

Nous recommandons...

- d'élaborer un **modèle d'impact** qui permet d'avoir une représentation claire du lien entre les mesures planifiées et les objectifs à atteindre (vous pouvez vous servir du modèle de GFCH comme exemple).
- de **limiter le nombre d'objectifs à 5 ou 6 par phase de vie** (par exemple, 3 objectifs relatifs aux intermédiaires (outcome dans le modèle d'impact) et 3 objectifs relatifs au public cible (outcome dans le modèle d'impact)).

### 3.2 Formulation d'objectifs d'outcome

Pour la formulation des objectifs d'outcome, vous devez vous baser sur les **critères SMART**. Dans le guide « [Document de travail 61](#) » les critères SMART sont définis comme suit:

- **Spécifique (S)** : Pour que vous puissiez bien évaluer les objectifs, il est utile de formuler des objectifs aussi spécifiques que possible. L'objectif d'outcome doit indiquer clairement chez qui l'effet souhaité doit être obtenu. Dans l'idéal, indiquez au début de l'objectif d'outcome l'intermédiaire ou le groupe cible qui doit réaliser une action souhaitée. N'hésitez pas à spécifier les intermédiaires : au lieu d'écrire « canton », vous pouvez aussi selon la policy désigner comme destinataires de votre PAC le « conseil d'État », le « parlement cantonal », la « direction de l'office » ou un service cantonal spécialisé. Pour finir, vous pouvez réfléchir si vous souhaitez formuler des objectifs d'outcome spécifiques à un setting.
- **Mesurable (M)** : Les objectifs doivent être idéalement mesurables. Dans certains cas, l'objectif peut être défini de telle manière que la façon de suivre son atteinte est évidente (par exemple : « La part d'enfants de 4 à 12 ans qui bougent suffisamment augmente. »). Dans d'autres cas, les objectifs d'outcome doivent être concrétisés afin de les rendre mesurables. Les indicateurs vous y aident. Les indicateurs sont des mesures objectives permettant de suivre l'atteinte des objectifs. Pour vous aider dans la définition d'indicateurs, vous consultez notre guide « [Document de travail 61](#) ».
- **Ambitieux (A)** : Par objectifs ambitieux, on entend qu'il faut faire des efforts pour les atteindre et qu'ils indiquent des changements dans les conditions structurelles et le comportement. Formulez en conséquence non seulement des objectifs qui concernent des changements dans l'environnement matériel et social du groupe cible (multiplicateurs et multiplicatrices), mais également des objectifs visant à modifier le comportement des enfants, des adolescent-e-s, des jeunes adultes et des personnes âgées.
- **Réaliste (R)** : Vos objectifs d'outcome doivent être réalistes. À cette fin, vous pouvez, d'une part, tenir compte des ressources disponibles auprès des intermédiaires et des groupes cibles. D'autre part, les changements visés doivent eux aussi être réalistes. Il n'est par exemple pas réaliste que les adolescent-e-s fassent une heure d'activité physique par



jour à l'école en dehors des cours d'éducation physique. Pour atteindre cet objectif, il faut aussi pratiquer des activités physiques pendant les loisirs et en famille.

- **Temporellement défini (T)** : Vous devez également vous demander si vous souhaitez atteindre les objectifs d'outcome chaque année ou seulement d'ici la fin du programme. Cependant, cela sera fixé définitivement à l'aide des indicateurs (Conditions cadres PAC à partir de 2025/2026, ch. 2.3).

#### 4 Exemples d'objectifs PAC

Ci-dessous sont formulés deux exemples d'objectifs possibles des PAC avec des sous-objectifs et la manière dont ils peuvent être inscrits sur Promotion Digitale.

- Réfléchir précisément à la manière dont **les phases de vie, les settings et les thèmes** (activité physique, alimentation, santé psychique) sont intégrés dans les objectifs. **Combiner le moins possible** les différents thèmes, setting ou phase de vie au sein d'un objectif (voir objectifs SMART ci-dessous).
- En cas de combinaison de groupes cibles, de settings et de thèmes, il est important de définir des sous-objectifs et des **indicateurs SMART** afin de pouvoir évaluer la réalisation des objectifs à la fin des quatre ans.

Le premier exemple d'objectif se concentre sur **un groupe cible** (enfants en bas âge) dans **un setting** (crèches; dans le modèle d'impact, colonne «Outcome médiateurs») pour **une thématique** (santé psychique). C'est ainsi que la formulation d'un objectif SMART est la plus simple.

**Ausfüllhilfe** ^

Was erreichen Sie bis Ende der Laufzeit mit dem Programm auf Verhaltens- und Verhältnisebene? Erstellen Sie für jedes Ziel einen neuen Eintrag. Bitte formulieren Sie Ihre Ziele möglichst konkret und messbar (vgl. SMART-Kriterien). Verknüpfen Sie anschliessend Ziele und Massnahmen.

**SMART-KRITERIEN** [↗](#)

Titel \*

Promotion de la santé psychique dans les crèches

Beschreibung \*

**B I**

**Les crèches créent un environnement qui favorise la santé psychique des enfants.**

- Chaque année, 50 collaborateurs de crèches suivent une formation continue sur le thème de la promotion de l'efficacité personnelle chez les jeunes enfants.
- 80% des collaborateurs de la crèche ayant suivi la formation continue se sentent capables de promouvoir l'efficacité personnelle des enfants (enquête après la formation continue).
- 60% des collaborateurs de la crèche ayant suivi la formation continue peuvent mettre en pratique ce qu'ils ont appris (enquête réalisée un an plus tard).
- Dans 10 crèches, l'environnement (matériel, organisationnel) est aménagé de manière à renforcer la santé psychique des enfants.



Le deuxième exemple d'objectif se concentre sur **un groupe cible** (personnes âgées) dans **un setting** (commune; dans le modèle d'impact colonne «Outcome médiateurs») pour **une thématique** spécifique (activité physique).

**Ausfüllhilfe** ^

Was erreichen Sie bis Ende der Laufzeit mit dem Programm auf Verhaltens- und Verhältnisebene? Erstellen Sie für jedes Ziel einen neuen Eintrag. Bitte formulieren Sie Ihre Ziele möglichst konkret und messbar (vgl. SMART-Kriterien). Verknüpfen Sie anschliessend Ziele und Massnahmen.

**SMART-KRITERIEN**

Titel \*

Promotion de l'activité physique dans les communes

Beschreibung \*

**B** **I**

**Les communes encouragent l'activité physique chez les personnes âgées.**

- 5 communes par an planifient et mettent en œuvre des adaptations de l'environnement résidentiel et de l'espace public.
- 500 personnes âgées par an participent à des offres d'activité physique.
- 50% des participants aux offres d'activité physique font ensuite davantage d'exercice (enquête après 6 mois).

Septembre 2023